



## Délibération N° 14 2024 05

Avis sur l'exécution du compte de gestion de l'État spécial du 14<sup>ème</sup> arrondissement de l'exercice 2023.

### PROJET DE DÉLIBÉRATION

#### EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif, conformément à l'article L1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Les articles L.2121-31 et L.2511.45 du même code prévoient ainsi que le Conseil de Paris arrête le compte administratif, et se prononce sur le compte de gestion, tenu par la Direction Régionale des Finances Publiques d'Ile-de-France et de Paris (DRFIP), après avis de chacun des conseils d'arrondissement sur l'exécution du compte de gestion de l'état spécial le concernant.

L'avis que vous êtes invités à donner sur l'exécution du compte de gestion de l'État spécial du 14<sup>ème</sup> arrondissement a pour objet essentiel de sanctionner la stricte concordance entre les écritures de l'ordonnateur et celles du comptable public.

L'article 2511- 45 du CGCT indique que le solde d'exécution de l'état spécial est reporté de plein droit.

Les écritures enregistrées par le comptable au titre de l'exercice 2023 se résument ainsi :

**Résultat de clôture de l'exercice 2022 : 1 937 424,50€**

Dotations perçues au titre de l'exercice 2023 : 9 823 446€

Dépenses exécutées au titre de l'exercice 2023 : 9 465 639,89€

**Résultat de clôture de l'exercice 2023 : 2 295 230,61€**

Tableau de synthèse des résultats de clôture (État II.2)

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL
<b>REPORT DE DOTATIONS RESULTAT DE CLÔTURE 2022</b>	496 817,59 €	1 440 606,91 €	1 937 424,50 €
Dotations perçues au titre de l'exercice 2023	265 299,00 €	9 558 147,00 €	9 823 446,00 €
Dépenses exécutées au titre de l'exercice 2023	264 288,32 €	9 201 351,57 €	9 465 639,89 €
<b>REPORT DE DOTATIONS RESULTAT DE CLÔTURE 2023</b>	497 828,27 €	1 797 402,34 €	2 295 230,61 €

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir donner votre avis sur le compte de gestion de  
État spécial d'arrondissement de Madame la Directrice Régionale des Finances Publiques d'Île-de-  
France et de Paris au titre de l'exercice 2023.

La Maire d'arrondissement